

A2020C08973

Avis d'appel public à la concurrence

Identification de l'organisme qui passe le marché : **COMMUNE DE SAINT DIDIER-DE-BIZONNES**, Mairie, 44 rue de la mairie 38 690 SAINT DIDIER-DE-BIZONNES Tél. 04 74 92 21 00
Courriel: mairie.st.didier.bizonnes@wanadoo.fr

Objet du marché : Il s'agit d'une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une salle de motricité/salle de repos, des espaces de rangements ainsi que des espaces publics concernés, et également sur la requalification des espaces publics, l'amélioration du fonctionnement interne de l'école (préau, rangements, circulation, cour de récréation), (selon la loi MOP), introduite par un diagnostic (DIA).

Caractéristiques : Mission de maîtrise d'œuvre architecturale et paysagère pour l'aménagement d'une salle de motricité/salle de repos, des espaces de rangements ainsi que des espaces publics concernés, et également sur la requalification des espaces publics, l'amélioration du fonctionnement interne de l'école (préau, rangements, circulation, cour de récréation), introduite par la mission complémentaire DIA.

La mission abordera les domaines de compétences suivants : Architecture (construction / rénovation) / patrimoine bâti, Paysagiste-concepteur (paysage, écologie, gestion de l'eau, aménagement de l'espace public...). Conception / Aménagement d'espaces publics, Structure, Thermique, Fluides, Économiste de la construction, Acoustique, VRD. Le candidat devra composer une équipe adaptée afin de garantir la faisabilité et la qualité des propositions. Le mandataire devra être clairement identifié ainsi que la personne référente de l'étude auprès de la commune. Une même personne pourra présenter plusieurs compétences. En cas de groupement, il sera solidaire.

Procédure de passation : Marché de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée.

Critères de sélection et pondérations : Le choix de l'équipe lauréate se déroulera en deux temps : 1 / Appel à candidatures et pré-

sélection d'au moins 3 équipes à l'examen des critères énoncés ci-dessous : Capacités professionnelles (40 %), Capacités techniques (40 %), Capacités financières (20 %). 2 / Remise d'offre et audition des équipes présélectionnées pour le choix d'une équipe lauréate : L'offre sera alors appréciée en fonction des critères et de leur pondération énoncés ci-dessous : La pertinence de la note méthodologique, de l'organisation proposée et de l'audition (60 %), Pertinence du calendrier proposé (15 %), Le prix des prestations et la pertinence de la décomposition du prix (25 %). Les prix sont fermes et définitifs.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Suivant le décret du 1er avril 2019 n°2018-1075 relatif aux code de la commande publique et le cahier des charges valant règlement de la consultation.

Date limite de remise des dossiers de candidatures : **mercredi 4 novembre 2020 avant 12h sur la plateforme de dématérialisation des Affiches.**

Date limite de remise des offres pour les candidatures présélectionnées : **mercredi 9 décembre 2020 avant 12h00 sur la plateforme de dématérialisation des Affiches.**

Auditions des candidatures présélectionnées : jeudi 10 décembre 2020 à partir de 14h00 (sous réserve de modifications)

Modalités de dépôt des candidatures : Les candidatures dématérialisées seront déposés sur le profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/entreprise/?>

Renseignements : sur le site des Affiches : <https://www.marches-securises.fr/entreprise/?>

Conditions d'obtention du cahier des charges valant règlement de consultation : sur le site des Affiches : <https://www.marches-securises.fr/entreprise/?>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Grenoble.

Date d'envoi à la publication : le mercredi 7 octobre 2020.

Le DCE, les demandes de renseignements complémentaires et le dépôt des offres électroniques sont accessibles sur le profil acheteur <https://www.marches-securises.fr/entreprise/?>